

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trois avril deux mille quinze, à dix-huit heures, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 26/03/2015

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Pierre LANGLADE, Jean-Pierre ESTRADE, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Roger CLEDAT, Jean-Louis BREGAINT, Sylvie ALAMARGOT, Gérard BEAUBIER, Catherine CELESTIN, Estelle DELMOND, Arlette DEMAR, Paul DUCHEZ, Camille DUDOGNON, Alain FAUCHER, Alain GONZALES, Claudine LAFOREST, Michel LE BRAS, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, , Michel PARVY, Christine RIFFAUD.

EXCUSES : Sylvie AYMARD (a donné procuration à Roger CLEDAT), Monique BLONDEL (a donné procuration à Alexandre MAZIN), Alain DARBON (a donné procuration à Michel PARVY), Jean-Claude DECOUT (a donné procuration à Jean-Pierre NEXON), Dominique MARQUET (a donné procuration à Franck LETOUX).

ABSENT : Xavier NOUHAUD.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2015-063: RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la saisine des Commissions Administratives Paritaires de catégorie B et C placées auprès du Centre de Gestion,

Monsieur le Président rappelle que le conseil communautaire a approuvé lors de sa séance du 05 février dernier la création d'un emploi d'instructeur des autorisations du Droit des Sols et qu'en l'absence de concours dédié, l'ouverture de poste portait sur dix grades relevant des filières technique et administrative. Considérant que le recrutement est clos et que l'agent est recruté sur le grade de rédacteur territorial, Monsieur le Président propose de fermer les emplois relevant des grades suivants :

FILERE TECHNIQUE :

- Technicien
- Technicien Principal 2ème classe
- Technicien Principal 1ère classe
- Ingénieur
- Ingénieur Principal

FILIERE ADMINISTRATIVE :

- Rédacteur Principal 2ème classe
- Rédacteur Principal 1ère classe
- Attaché
- Attaché Principal

D'autre part, Monsieur le Président expose que certains agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade :

- Avancement d'un adjoint d'animation de 2ème classe à temps complet au grade d'adjoint d'animation de 1ère classe à temps complet, après réussite d'un examen professionnel ;
- Avancement d'un adjoint technique de 2ème classe à temps complet au grade d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet ;
- Avancement d'un technicien principal de 2ème classe à temps complet au grade de technicien principal de 1ère classe à temps complet ;

Monsieur le Président propose de créer ces emplois et indique qu'il sera proposé au conseil communautaire, après nomination de ces agents dans leur grade d'avancement, de fermer les grades actuellement occupés.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par
32 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

Approuve le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Noblat annexé à la présente délibération,

Précise que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois créés et les charges s'y rapportant sont inscrits au budget de la Communauté de Communes de Noblat.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

Certifié exécutoire

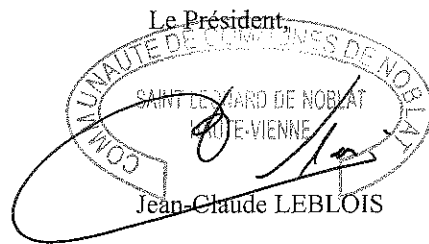
Reçu à la Préfecture

Le : 17.04.15

Publié ou notifié

Le : 30.04.15

Le Président.



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Date de transmission de l'acte : 17/04/2015

Date de réception de l'accusé de
réception : 20/04/2015

Numéro de l'acte : 2015-063 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20150403-2015-063-DE

Date de décision : 03/04/2015

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.